

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N° 29 - MAI 2016

Recueil publié le 31 mai 2016

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N°29 - MAI 2016

Recueil publié le 31 mai 2016

PREFECTURE DE LA VENDEE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

- Arrêté n°2016-DRCTAJ/3 - 292 prononçant la dissolution du Syndicat Mixte du Vendéopôle du littoral vendéen



PRÉFET DE LA VENDÉE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES Bureau de l'intercommunalité et du contrôle budgétaire

Arrêté n° 2016-DRCTAJ/3 – 292 prononçant la dissolution du Syndicat Mixte du Vendéopôle du littoral vendéen

LE PREFET DE LA VENDEE Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre du Mérite

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-25-1, L.5211-26, L.5212-33 et L.5212.34 ;
- VU l'arrêté préfectoral modifié n° 003/SPS/05 du 6 janvier 2005 autorisant la création du syndicat mixte du Vendéopôle du Littoral Vendéen ;
- VU les délibérations par lesquelles le comité syndical et ses membres se sont prononcés à l'unanimité favorablement sur la dissolution et sur les conditions de liquidation du syndicat mixte du Vendéopôle du Littoral Vendéen :

Syndicat mixte	du 22 avril 2016
Communauté de communes des Olonnes	du 29 avril 2016
Communauté de communes du pays des Achards	du 18 mai 2016
Communauté de communes de l'Auzance et de la Vertonne	du 26 avril 2016
Communauté de communes du Talmondais	du 27 avril 2016
Conseil Départemental de la Vendée	du 13 mai 2016

VU l'adoption du compte de gestion et du compte administratif 2016 par le comité syndical par délibérations du 22 avril 2016 reçues en sous préfecture des Sables d'Olonne le 4 mai 2016 ;

VU l'état de l'actif produit par le comptable assignataire arrêté à la date du 20 mai 2016;

CONSIDERANT que les conditions de la liquidation sont réunies ;

ARRETE

ARTICLE 1: Le syndicat mixte du Vendéopôle du littoral vendéen est dissous à compter du 31 mai 2016.

<u>ARTICLE 2</u>: Les éléments de l'actif et du passif du syndicat constatés au moment de sa dissolution sont transférés directement dans les comptes de la communauté de communes des Olonnes comme suit :

Pour le budget principal:

- résultats de clôture de l'exercice 2016, section de fonctionnement : -181 421,84 €
- résultats de clôture de l'exercice 2016, section d'investissement : 0 €
- trésorerie (compte 515) : 80 117,77 €
- chaque poste de l'actif au regard de l'état de l'actif fourni par le trésorier (annexé au présent arrêté).

Pour le budget annexe :

- résultats de clôture de l'exercice 2016, section de fonctionnement : -81 065,94 €
- résultats de clôture de l'exercice 2016, section d'investissement : -101 267,89 €

ARTICLE 3: L'arrêté préfectoral modifié n° 003/SPS/05 du 6 janvier 2005 portant création est abrogé.

ARTICLE 4: Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Sous-Préfet des Sables d'Olonne, le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Vendée, le Président du syndicat, le Président du Conseil Départemental de la Vendée, les Présidents des communautés de communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vendée.

Pour le Préfet Le Secrétaire Générafait à La Roche-sur-Yon, le 3 | MAI 2016 de la Préfecture de la Vendée

Vincent NIOUET

TRES, CÔTE DE LUMIERE ASYMIX VENDEOPOLE LITTORAL VEN 2016

20/05/2016

EXERCICE EDITION DU

ÉTAT DE L'ACTIF

_085036

VALEUR NETTE	000 000 0	0 142820 0 610840,26 0 753460,26 0 753860,26
AMORTISSEMENTS AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET ANTÉRIEURS 2016 DÉPRÉCIATIONS CUMULÉES		
RTISSEMENTS PR	00	o o o
KTISSEMENTS AMC RIEURS 2016	99	• • • •
ANTÉ	500	78 78 20 78 78 20
VALEUR BRUTE	4, 4,	142820 610540,26 753460,26 753960,26
DURÉE AMORTISSEMENT	0	a a
DATE ANNÉE DE MISE ACQUISITION EN SERVICE	31/12/2013	24/11/2015 24/11/2015
CATEGORIE	NON AMORTISSABLE 31/12/2013	
DÉSIGNATION DU BIEN	Oui Complétée ACTION CAPITAL SPL AGENCE DE Titres de participation	AVANCE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE BUDGET ANNEXE Créances sur autres regroupements Créances sur autres regroupements
ETAT DELA N°INVENTAIRE FICHE FICHE	omplétée	
HOH 라	٥ ا ا	
YTAIRE		31723812
N° INVE	261 _261 261 _	276358 _90004361723812 _Oui
NIVEAU DE TOTALISATION COMPTE	Sous-total	Sous-total Total général